

Contrôle et maintenance des structures artificielles d'escalade (SAE)

Pour tenir compte des évolutions normatives et de l'expérience acquise sur le terrain, les fabricants de structures artificielles d'escalade (SAE) ont souhaité réviser le Guide pour le contrôle et la maintenance qu'ils avaient élaboré en 2000.

Cette révision a donc été réalisée conjointement avec la FFME (fédération française de la montagne et de l'escalade) et tient compte des observations reçues suite à une enquête réalisée auprès de l'ensemble des récipiendaires de la précédente version (mars 2000) et de certains acteurs du mouvement sportif (ministères, mairies, élus, bureaux de contrôle).

Ce guide identifie les principales opérations de contrôle à effectuer sur une SAE, qu'elle soit avec ou sans points d'assurage. L'ensemble des opérations décrites permet de maintenir l'équipement à un niveau de sécurité satisfaisant.

Il aborde pour chaque type de contrôle (routine, opérationnel et principal) les différents points à contrôler et les opérations de maintenance pour chaque partie de l'équipement. Il identifie également 3 niveaux de maintenance en fonction de la nature de l'opération de maintenance à réaliser, et précise les compétences requises.

Ce guide est disponible au tarif de 15,00 € TTC.

